

Bulletin d'histoire politique

La défaite référendaire de 1995 et ses suites

Josiane Lavallée



Volume 14, numéro 1, automne 2005

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1055100ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1055100ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Bulletin d'histoire politique
Lux Éditeur

ISSN

1201-0421 (imprimé)

1929-7653 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Lavallée, J. (2005). La défaite référendaire de 1995 et ses suites. *Bulletin d'histoire politique*, 14(1), 211–215. <https://doi.org/10.7202/1055100ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique; VLB Éditeur, 2005

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

La défaite référendaire de 1995 et ses suites

JOSIANE LAVALLÉE
Candidate à la maîtrise en histoire
Université de Montréal

Déjà dix ans que nous perdions en tant que souverainistes notre deuxième référendum sur la souveraineté du Québec. Issue de la seconde génération de souverainistes, le 30 octobre 1995 fut ma première expérience référendaire et ma première défaite politique en tant que militante souverainiste. Ce soir-là, comme bien d'autres, j'ai perdu mes illusions et j'ai compris que notre rêve de créer un pays n'était pas encore à portée de main.

*
* *

Plusieurs jeunes de ma génération avons commencé à militer pour la souveraineté à la suite de l'échec du Lac Meech survenu le 23 juin 1990. Ce refus du Canada anglais de reconnaître le statut distinct du Québec nous fit prendre conscience que la nation québécoise vivait une oppression nationale à l'intérieur du Canada et que jamais les autres provinces canadiennes n'accepteraient de reconnaître la nation québécoise et de lui octroyer plus de pouvoirs. Entre 1990 et 1993, années charnières pour l'avenir du Québec, nous nous sommes initiés à la politique en travaillant à la réalisation du projet souverainiste que la génération de nos parents avait fait naître au cours des années de la Révolution tranquille, mais qui n'avait pu rallier une majorité de Québécois lors du référendum de 1980. Pendant ces trois années-là, nous militions tant au Parti Québécois qu'au Bloc Québécois avec la profonde conviction que nous allions gagner toutes les étapes menant à l'indépendance du Québec.

La première étape fut le rejet de l'entente de Charlottetown par les Québécois et les Canadiens lors du référendum de 1992. La seconde victoire se réalisa lors des élections fédérales de 1993, lorsque le Bloc Québécois remporta la majorité des comtés au Québec avec 54 députés. Enfin, le 12 septembre 1994 le Parti québécois, dirigé par Jacques Parizeau, prenait le pouvoir avec la promesse de tenir un référendum sur la souveraineté du Québec l'année suivante. Forts de ces trois victoires et confiants en nous-mêmes, nous avons cru que le moment était venu et que nous allions voir naître le pays du Québec. Comme Jacques Parizeau se plaisait à le dire, nous commençons au lendemain de la victoire péquiste la troisième période qui allait nous conduire au référendum de 1995 et à la victoire du OUI.

Le jour du 30 octobre 1995, 94 % des Québécois allèrent voter. Pour un bon nombre de jeunes, nés après l'élection du PQ en 1976, il s'agissait de leur première fois. Le 30 octobre prochain lorsque nous commémorerons ce deuxième rendez-vous référendaire, il faudrait se rappeler que ce référendum sur la souveraineté du Québec a rejoint autant la jeune génération que celle de leurs parents. En 1995, les jeunes ont démontré que la politique pouvait les intéresser et se sont mobilisés pour la souveraineté tant à l'intérieur des partis politiques qu'à l'extérieur de ceux-ci.

En conséquence, le soir du 30 octobre 1995, nous étions plusieurs à vivre notre première défaite politique en même temps que celle de M. Parizeau. Bien que, contrairement à nous, il en avait connu d'autres, nous comprenions son désarroi immense devant cette défaite de son projet politique de voir un jour le Québec indépendant. Lorsque Parizeau se présenta sur la scène pour livrer à ses militants le discours sur l'argent et les votes ethniques que l'on connaît tous, on doit se souvenir avant tout de l'homme politique complètement meurtri et se sentant responsable d'avoir conduit les militants souverainistes à un cul-de-sac. Ce soir-là, après son discours au Palais des congrès, les militants en pleurs applaudirent celui qui pendant près de trente ans avait travaillé à défendre la cause souverainiste afin que le peuple québécois puisse détenir tous ses pouvoirs économiques, politiques et culturels et avoir enfin confiance en lui-même.

Au lendemain de ce référendum, intellectuels et hommes politiques souverainistes condamnèrent les propos de Monsieur Parizeau et oublièrent ce qu'il avait fait durant les années 1960 et 1970 pour doter le Québec moderne d'une autonomie politique et économique toujours plus grande. À leurs yeux, il était devenu un vieux nationaliste prônant une nation québécoise archaïque à l'intérieur de laquelle seuls les Québécois « de souche » avaient leur place. Pour être certain de se dissocier du projet politique de Jacques Parizeau jugé trop « ethnique », la majorité des intellectuels souverainistes du Québec et les dirigeants du Parti Québécois décidèrent d'adopter une nouvelle conception plus civique de la nation québécoise. Dorénavant, les mots utilisés allaient être pesés et les références à l'histoire du peuple québécois allaient être révisées. On assistait à une rupture entre deux conceptions de la nation québécoise, à un changement de paradigme et à la mise au rancart, par les intellectuels et hommes politiques, du concept de nation qui avait eu cours au Québec depuis les années 1960, c'est-à-dire une nation québécoise qui faisait principalement référence aux Canadiens français et aux Québécois qui avaient bâti le Québec tout au long de ses 400 ans d'histoire.

Bien entendu, on doit admettre qu'une certaine conception de la nation québécoise englobant uniquement les Canadiens français prônée par certains souverainistes a pu nuire à la cause souverainiste. Par conséquent, il était essentiel en tant que souverainistes de redéfinir le concept de nation sur des bases plus larges en permettant à tous ceux et celles qui veulent appartenir à la nation québécoise de pouvoir le faire sans distinction d'origine. Toutefois, la réalité est une autre chose. Encore aujourd'hui, si un bon nombre de citoyens du Québec s'identifient davantage à la nation québécoise, plusieurs continuent de s'identifier à la nation canadienne, tandis que d'autres se sentent autant Canadiens que Québécois. Il est évident que tant que le Québec restera dans le Canada, le sentiment identitaire des Québécois demeurera

partagé entre la nation québécoise et la nation canadienne. En ce qui a trait aux immigrants québécois récemment arrivés au Québec, il y est tout à fait normal qu'ils se sentent avant tout Canadiens, le Canada étant leur pays d'adoption et non le Québec qui demeure une province et non un pays. Le problème c'est que nous avons souvent tendance à oublier ce fait, ce qui nous empêche de bien saisir la réalité. Le jour où le Québec deviendra indépendant, le sentiment identitaire des Québécois à la nation québécoise pourra s'affirmer sans ambiguïté, n'ayant plus d'appartenance à la nation canadienne.

Certes, s'il était nécessaire de redéfinir la nation québécoise afin de s'assurer de n'exclure personne et de dépolématiser le projet souverainiste, il n'était certainement pas louable de faire le procès de Jacques Parizeau et ce même si ses propos regrettables sur les votes ethniques ont nui à la cause souverainiste. Nous devons nous rappeler, qu'en aucun temps il n'a proposé d'exclure de son projet de pays un groupe de la société québécoise. En faisant le procès de Parizeau au lendemain du référendum, les intellectuels souverainistes ont malheureusement servi la cause des fédéralistes en mettant tout le mouvement souverainiste sur la défensive. Dorénavant, il devenait inopportun de faire référence au passé canadien et canadien-français de la majorité des Québécois et d'analyser l'histoire du Québec et de son nationalisme en partant du concept d'oppression nationale de peur de véhiculer une conception ethnique de la nation. En conséquence, la cause souverainiste perdait en quelque sorte sa raison d'être fondamentale, c'est-à-dire le fait pour une nation de vouloir se libérer d'une oppression nationale qu'une majorité étrangère lui fait subir.

Chez les intellectuels, ce désir d'occulter le problème d'oppression nationale vécue depuis 1760 par les Canadiens français et les Québécois les amena à réviser l'histoire du nationalisme québécois. Gérard Bouchard proposa aux historiens de réécrire l'histoire nationale en vue de modifier les références à la nation québécoise. Il définit la nation québécoise comme étant « une francophonie de type nord-américain, faite de diverses composantes culturelles en interaction, qui ont comme dénominateur commun la capacité de communiquer en français et qui œuvrent de concert à la promotion d'idéaux, de valeurs de civilisation et de choix de société »¹. Dans cette définition, on peut relever que les traces de l'oppression nationale que subit la nation québécoise ont disparu du discours. À la lumière de cette définition, on est même forcé de se demander en quoi cette nation francophone en Amérique du Nord qui communique en français devrait devenir indépendante puisque la raison d'être de l'indépendance du Québec n'y si retrouve plus.

Du côté des dirigeants du Parti Québécois, là aussi, nous avons pu assister à un désir de réécrire le contenu du programme politique en ce qui a trait à l'article 1 sur la souveraineté. Ainsi, dans le programme de 1996 soumis en Congrès un an après le référendum, les dirigeants péquistes décidèrent de modifier substantiellement le texte de l'article 1 que l'on retrouvait initialement dans le programme de 1994.

Dans celui de 1994, les auteurs du programme font référence au peuple québécois et à ses « fondateurs qui se sont installés sur ce territoire d'Amérique » il y a 400 ans. On peut y lire aussi :

Canadiens du xvii^e siècle, Canadiens français du xix^e siècle et maintenant Québécois, rarement a-t-on vu un peuple chercher aussi

longuement son identité et, pourtant, en assumer l'essentiel avec autant de persistance. Ce peuple est né en Amérique et se dit d'Amérique. Depuis toujours, il est de langue française et a constamment voulu renforcer la base de sa culture et le fondement de sa solidarité.²

De plus, les auteurs reconnaissent que l'État fédéral de 1867 « parvient de plus en plus maladroitement à camoufler une réalité de toujours : "Deux nations dans un même pays, deux sociétés complètes et bien distinctes" chacune à la recherche de son État central... autonome et puissant capable d'orienter le progrès de leur société »³. Ils admettent qu'il existe une lutte nationale depuis 1760 entre la nation québécoise et la nation canadienne, qui s'opposent à l'intérieur du territoire québécois pour le contrôle du pouvoir politique et économique.

Deux ans plus tard, les dirigeants du PQ firent disparaître ces passages du texte de l'article 1 sur la souveraineté pour le rendre plus conforme à la nouvelle conception de la nation québécoise. Dorénavant, on mettra davantage l'accent sur la société québécoise d'aujourd'hui que sur les 400 ans de l'histoire du peuple québécois. Brièvement, on effleurera l'histoire du Québec de 1763 à 1867 en deux courts paragraphes. On ne mentionnera plus qu'il existe depuis la Conquête de 1760 une opposition nationale entre la nation québécoise et canadienne pour l'hégémonie politique, économique et culturelle sur le territoire québécois. Bien qu'on reconnaitra que l'État fédéral avec ses visées centralisatrices nuit au développement du Québec et réduit la capacité d'agir du gouvernement du Québec, jamais on expliquera qu'il s'agit d'une lutte nationale irréductible et irréversible entre les deux nations. On préférera mentionner que « les gouvernements fédéral et provincial se nuisent » et qu'il faudrait réaliser la souveraineté « avant de tisser avec le Canada de nouveaux liens mutuellement avantageux »⁴. On réduira le problème de la coexistence fédérale-provinciale à une dimension purement constitutionnelle et non plus en lien avec la dimension nationale. Par conséquent, dorénavant, on voudra effectuer la souveraineté pour des raisons purement constitutionnelles et non plus pour s'affranchir d'une nation majoritaire et dominante qui nie l'existence de la nation québécoise.

Nous pouvons dire qu'à l'intérieur du programme de 1996, les dirigeants péquistes ont tenté de redéfinir la nation québécoise par crainte d'être associés à un nationalisme ethnique rétrograde. À ce sujet les analyses et commentaires très acerbes de certains intellectuels et politiciens fédéralistes au sujet des Québécois et de leur option souverainiste ont certainement influencé et contribué à ce repli défensif des souverainistes face à leur histoire nationale en tant que peuple.

*

* *

Après dix ans de débats sur la nation québécoise, que devrait-on souhaiter pour l'avenir ? Tout d'abord, il est à souhaiter que la conception que nous nous faisons de la nation québécoise continue d'évoluer afin qu'elle reflète véritablement le Québec du *xxi*^e siècle ouvert sur le monde et sensible à la diversité culturelle. Cette nation québécoise qui n'existe toujours pas dans le concert des nations se doit d'être ouverte

à toutes personnes qui choisissent de venir s'établir au Québec. Toutefois, il serait tout à fait regrettable que nous nous empêchions de recourir à nos origines et à notre passé pour se définir en tant que nation québécoise. Le fait de garder en mémoire que nos ancêtres venus de France sont devenus Canadiens et ensuite Canadiens français pour devenir des Québécois au début de la Révolution tranquille ne fait pas de nous des nationalistes rétrogrades pour autant. Selon le sociologue Jacques Beauchemin :

il est toujours légitime, et en réalité souhaitable, d'invoquer la mémoire canadienne-française à l'appui du projet souverainiste... Il faut certes défendre les droits des uns et des autres et promouvoir une citoyenneté égalitaire dans une société comme celle du Québec, mais on ne saurait pour autant ignorer que cette société s'est construite dans le parcours historique d'une majorité de Québécois de souche canadienne-française. Ces derniers ont toujours été partie prenante du Canada et de l'aventure nord-américaine, mais ils se sont aussi représentés dans le sentiment de constituer une expression en Amérique.⁵

Pour réaliser la souveraineté du Québec, nous devons mettre de côté nos peurs et nos craintes et nous affranchir des propos que les fédéralistes ont répandu au sujet du peuple québécois afin de démobiliser le mouvement souverainiste au Québec. Il reste à souhaiter que les intellectuels et les dirigeants souverainistes sauront faire preuve de lucidité, de discernement et de leadership dans les futurs débats sur la nation québécoise et sur la souveraineté du Québec.

NOTES ET RÉFÉRENCES

1. Gérard Bouchard, *La nation québécoise au futur et au passé*, Montréal, VLB, 1999, p. 125.
2. Parti Québécois, *Des idées pour mon pays*, Programme du Parti Québécois, 1994, p. 1.
3. *Ibid.*, p. 2.
4. Parti Québécois, *Propositions principales*, Programme du Parti Québécois, 1996, p. 2.
5. Jacques Beauchemin, « La souveraineté au nom de la mémoire » dans *Redonner sens à l'indépendance*, Montréal, VLB, 2005, p. 25-27.